

## Groupe de travail 3 : Contrôle de l'UE et questions sanitaires, règles de protection des consommateurs

### Projet d'ordre du jour

Mercredi 4 février 2026 (14h30 – 18h00 CEST)

European Food Centre (Wandelaarkaai 7 / 61, 8400 Ostende)

Interprétation en anglais, es, ré

**14h30** Bienvenue de la présidence, Benoît Thomassen

**14h35** Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (01.12.25)

**14h40** Points d'action

- Situation des points d'action de la dernière réunion - informations

**14h45** Information pour les consommateurs

- Présentation du rapport Oceana « le coût caché des fruits de mer non étiquetés : le risque de consommer des fruits de mer non éthiques et non durables en Europe » par Marine Cusa (Oceana)
- Échange de points de vue

**15h15** Contaminants

- Présentation du rapport de l'EEB « 'Produits chimiques éternels' empoisonnant les eaux et poissons de l'Europe : la pointe de l'iceberg PFAS » par Athénaïs Georges, Sara Johansson (EEB)
- Échange de points de vue

**15h45** Pause

**16h00** Nutrition

- Présentation du décalogue Interfish « consommation de poisson, santé et durabilité » par Juana Parada (OR. PA.GU.)
- Échange de points de vue
- Voie à suivre

**16h45** Mesures sanitaires et phytosanitaires

- Présentation de proposition de projet de conseil sur les mollusques bivalves d'élevage et l'accord UE-Royaume-Uni sur les mesures sanitaires et phytosanitaires par Thibault Pivetta (EMPA)
- Examen du projet d'avis proposé
- Voie à suivre



**17h30 Groupe de discussion sur la compétitivité, la simplification et la réduction de la charge administrative**

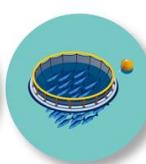
- Mise à jour sur la création et le travail du Groupe de Discussion par Pedro Reis Santos (Secrétaire général)

**17h50 Questions diverses**

**17h55 Résumé des points d'action**

***18h00 Fin de la réunion***

DRAFT



## Version annotée

Type	Objet	Contexte	Objectif	Documents
Informations	Informations pour les consommateurs	Oceana a mené une enquête pour examiner comment l'absence d'exigences d'étiquetage pour les produits de calamar vendus dans l'UE pourrait dissimuler des liens potentiels avec la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, les violations des droits humains et les pratiques de pêche non durables. Le rapport combine l'analyse ADN avec les données commerciales de l'UE sur des produits mal étiquetés en Italie et en Belgique. Selon le rapport, il existe une opacité significative sur le marché.	Présentation du rapport par une représentante d'Oceana.	- <a href="#">Rapport</a>
Informations	Contaminants	Le 9 septembre 2025, l'EEB a publié un rapport sur la contamination des PFA dans les eaux et les poissons européens. Leur rapport couvre des analyses de données de surveillance provenant de l'Autriche, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Pologne, de l'Espagne et de la Suède. Plus tard ce mois-là, le Conseil et le Parlement européen sont parvenus à un accord provisoire sur la mise à jour des substances prioritaires dans les eaux de surface et souterraines.	Présentation du rapport par une représentante de l'EEB.	- <a href="#">Rapport</a> - <a href="#">Observatoire législatif</a>
Informations + Décision	Nutrition	Le 29 octobre 2025, à la suite d'un symposium, Interfish a publié un décalogue sur la consommation de poissons, la santé et la durabilité. Le document, via des preuves scientifiques, vise à fournir dix raisons à la consommation régulière de produits halieutiques. À des occasions précédentes, le MAC a adopté des recommandations sur les bienfaits pour la santé des produits de la pêche et de l'aquaculture. Plus récemment, la question du mercure a été soulevée.	Présentation du document par une représentante de ORPAGU. Décision sur la suite (par exemple, rédiger un avis sur le mercure).	- <a href="#">Rapport</a>

Considération	Mesures sanitaires et phytosanitaires	<p>Le 13 novembre 2025, le Conseil a officiellement autorisé la Commission à ouvrir des négociations avec le Royaume-Uni sur un accord pour une zone sanitaire commune et phytosanitaire. L'objectif de l'accord SPS est de réduire la charge du commerce des produits agricoles entre l'UE et le Royaume-Uni en alignant les règles sanitaires et phytosanitaires. Les associations représentant le secteur des coquillages dans l'UE et au Royaume-Uni travaillent ensemble pour suggérer un meilleur alignement des règles sur les coquillages.</p>	<p>Présentation d'une proposition de projet d'avis sur les mollusques bivalves d'élevage par un représentant de l'EMPA. Prise en compte du projet d'avis proposé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Avis MAC</a></li> <li>- <a href="#">Communiqué de presse du conseil</a></li> <li>- Projet d'avis (par e-mail / Zone des membres)</li> </ul>
Informations	Groupe de discussion sur la compétitivité	<p>En octobre 2025, le Secrétariat a diffusé un questionnaire pour recueillir des avis sur les efforts de simplification en cours de la Commission européenne. Une proposition de projet d'avis a été examinée lors de la réunion du 1er décembre 2025. Le groupe de travail a convenu, comme voie à suivre, de procéder à la création d'un groupe de discussion pour développer davantage le document.</p>	<p>Mise à jour sur la création et le travail du groupe de discussion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Termes de référence</a></li> </ul>